



**e-Migrinter**

9 | 2012

Immigrés, illégaux, réfugiés. Questions sur les enquêtes et les catégories

---

## Terrains « sensibles » dans le champ des migrations internationales

Luc Legoux et Véronique Lassailly-Jacob

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/e-migrinter/747>

DOI : [10.4000/e-migrinter.747](https://doi.org/10.4000/e-migrinter.747)

ISSN : 1961-9685

### Éditeur

UMR 7301 - Migrinter

### Édition imprimée

Date de publication : 20 juillet 2012

Pagination : 3-6

ISSN : 1961-9685

### Référence électronique

Luc Legoux et Véronique Lassailly-Jacob, « Terrains « sensibles » dans le champ des migrations internationales », *e-Migrinter* [En ligne], 9 | 2012, mis en ligne le , consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/e-migrinter/747> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/e-migrinter.747>

---

Tous droits réservés

## ÉDITORIAL

Terrains « sensibles » dans le champ  
des migrations internationales

Véronique Lassailly-Jacob &amp; Luc Legoux

**C**e neuvième numéro de la revue *e-migrinter* est issu d'une journée d'étude organisée par Migrinter<sup>1</sup> qui s'est tenue à la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Poitiers le 13 mai 2011. Les contributions de ce dossier interrogent les conditions de la recherche sur des terrains dits « sensibles » dans le champ des migrations internationales. Elles questionnent les aspects méthodologiques de la recherche de terrain auprès de populations immigrées, illégales et réfugiées et s'attachent à déconstruire les catégories statistiques de l'asile rendues floues par les enjeux politiques qu'elles sous-tendent. Ce sont les multiples sens des données migratoires qui sont ici interrogés.

Ce dossier évoque les difficultés rencontrées par les chercheurs en sciences sociales pour aborder certains terrains et objets d'étude contemporains souvent qualifiés de « sensibles ». Rappelons que ce qualificatif a été tout d'abord appliqué à des espaces urbains, des zones puis des quartiers, avant d'être accolé au terme de « terrain ». C'est au début des années 1990 qu'apparaissent les ZUS, « appellation donnée dans le cadre de la politique de la ville aux zones urbaines sensibles » comme le rappelle Alain Vulbeau (2007 : 11)<sup>2</sup>. Ces ZUS, classées comme zones prioritaires, prennent souvent le nom de quartiers sensibles, lorsqu'elles sont évoquées par les médias. Ici, à l'image des quartiers sensibles, les terrains évoqués font référence à des espaces particuliers (camps, quartiers, ghettos), à des conditions sociales stigmatisantes (réfugiés, clandestins, illégaux), à des contextes marqués par la violence, le danger ou la souffrance. Ils s'inscrivent dans le courant de certaines recherches ethnographiques récentes évoquées dans l'ouvrage « Terrains sensibles. Expériences actuelles de l'anthropologie »<sup>3</sup> qui interroge les techniques d'enquête et les postures du chercheur dans des situations de terrains sensibles.

Il est sûr que toute recherche en sciences sociales présente des difficultés méthodologiques, « Les terrains

---

<sup>1</sup>Cette journée d'étude s'intitulait : « Les multiples sens des données migratoires. Pratiques d'enquêtes en terrain difficile et pertinence des statistiques et des catégories utilisées »

---

<sup>2</sup>Vulbeau, Alain (2007) L'approche sensible des quartiers « sensibles ». Une posture de proximité, *Informations sociales*, n° 141, pp.8-13.

<sup>3</sup>Bouillon, Florence ; Fresia, Marion ; Tallio, Virginie (dir) (2005) *Terrains sensibles. Expériences actuelles de l'anthropologie*, Paris, EHESS, 208 p. (Dossiers africains).

ethnologiques ont toujours été des terrains sensibles. Comment auraient-ils pu ne pas l'être dès lors que la discipline a voulu se fonder sur la confrontation effective avec les us et coutumes des autres... ? » observe Jean-Pierre Dozon dans la préface de l'ouvrage collectif « Terrains sensibles, expériences actuelles de l'anthropologie »<sup>4</sup>, mais certains terrains présentent un ensemble de difficultés méthodologiques qui leur sont propres.

C'est l'avis des trois éditrices de cet ouvrage, Florence Bouillon, Marion Fresia et Virginie Tallio, alors doctorantes en anthropologie, qui soutiennent que certaines expériences de terrain et nouveaux objets d'études sont sensibles, en particulier parce qu'ils « impliquent de renoncer à un protocole d'enquête par trop canonique, l'ethnologue devant ici mettre ses méthodes à l'épreuve pour inventer, avec un souci permanent de rigueur, de nouvelles manières de faire... » (Bouillon, Fresia, Tallio, 2005 : 14-15)<sup>5</sup>.

Au-delà de ces caractères, un terrain devient sensible lorsqu'il évolue brusquement sous l'effet de contraintes exogènes, lorsque son histoire s'emballe, bouscule, détruit l'ordre pré-établi. C'est par exemple le cas du terrain afghan de Pierre Centlivres<sup>6</sup>, marqué par des invasions successives, qui obligent le chercheur à reconsidérer, à la hâte, ses lieux d'enquête (les camps au Pakistan), ses interlocuteurs (des réfugiés, des agences humanitaires) et sa méthodologie (abandon de l'observation participante).

Les contributions de ce dossier interrogent les pratiques d'enquêtes (posture du chercheur dans le groupe social étudié et ses relations avec les institutions) et

l'interprétation des statistiques de l'asile. À quelles difficultés méthodologiques et éthiques le chercheur est-il confronté lorsqu'il appréhende un terrain politiquement et socialement sensible, et quel sens peut-il accorder aux informations recueillies ? Telles ont été les questions auxquelles les sept contributeurs, de diverses disciplines (Histoire contemporaine, anthropologie, sociologie, géographie, démographie), ont tenté de répondre, en abordant, pour la plupart, des situations de migrations forcées.

**Fabienne Le Houérou**, dans son article « Filmer le désarroi. Ce que révèle l'usage de la caméra dans les situations « sensibles » », utilise l'image pour déconstruire certains prêts-à-penser sur l'approche des migrations. À partir de quatre documentaires qu'elle a réalisés avec des réfugiés soudanais, éthiopiens et érythréens en Égypte et au Soudan et avec des femmes tibétaines réfugiées en Inde, l'auteur traite des enseignements qu'elle a tirés de l'usage de la caméra sur le comportement des personnes filmées, sur les constructions genrées dans des situations génocidaires comme au Darfour et au Tibet et enfin, sur le message culturel que peut recouvrir un détail répétitif comme une couleur dans une identité genrée. Cinéaste et chercheuse, elle adopte une approche particulière qui consiste à produire d'abord des images avant de procéder à la publication. La caméra, en mettant le migrant au cœur de la narration filmée, en lui donnant un statut d'acteur de sa propre représentation, fait émerger sa vitalité, sa puissance imaginative, sa résilience, des images qui s'opposent « au monde des apparences et des représentations convenues de la misère de la situation de cet Autre que l'on perçoit de loin ». Enfin, dans des contextes de chaos sociaux, la caméra révèle « la dimension genrée et culturelle dans les narrations de la torture et des représentations des persécutions ». « On ne narre pas la torture de la même manière selon son identité de genre ».

<sup>4</sup>Dozon, Jean-Pierre (2005) Préface, in Bouillon, F. ; Fresia, M. ; Tallio, V. (dir), *Terrains sensibles. Expériences actuelles de l'anthropologie*, Paris, EHESS, pp. 7-11.

<sup>5</sup>Cf. note 3.

<sup>6</sup>Centlivres, Pierre (1998) *Chroniques afghanes, 1965-1993*, Amsterdam, Éditions des archives contemporaines, 256 p.

Si Fabienne Le Houérou a pu filmer et recueillir la parole des réfugiés, caméra à l'épaule, au Caire, à Khartoum et à Dharamsallah, en dehors, semble-t-il, de toute présence institutionnelle, **Virginie Tallio**, quant à elle, a travaillé dans un contexte institutionnel pesant, celui d'un camp de réfugiés angolais établi par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) en République Démocratique du Congo. Son article « La construction de la catégorie « réfugié » dans un camp en R.D.C. : rôle de l'institution, stratégies des exilés et place du chercheur », révèle les conditions de l'émergence de la catégorie « réfugié » et son utilisation par les agences humanitaires et par les réfugiés eux-mêmes. Si les agences humanitaires produisent du territoire - un territoire organisé, hiérarchisé - et si elles catégorisent cette population par l'intermédiaire de leurs programmes, c'est bien pour faciliter la gestion et le contrôle de la population du camp. Et cette présence institutionnelle forte oblige le chercheur à une constante négociation pour trouver sa place. L'auteur souligne combien les conditions de l'enquête dans un camp de réfugiés sont soumises à une triple sensibilité, par rapport à la vulnérabilité de la population enquêtée, aux enjeux socio-politiques d'un tel terrain et enfin, aux méthodes de recueil des informations. Et cette sensibilité intrinsèque au terrain modèle la collecte des données et son interprétation.

Dans son article « Les non-dits de l'asile en Afrique subsaharienne : approche par une enquête à passages répétés dans un site de réfugiés en Zambie (1993-2007) », proche de celui de Virginie Tallio, **Véronique Lassailly-Jacob** retrace à grands traits l'évolution des thèmes et des méthodologies développées par les sciences sociales dans les camps de réfugiés africains avant d'évoquer les recherches qu'elle a menées dans un site ouvert pour des réfugiés mozambicains en Zambie. Pour étudier la réalité de la politique d'asile zambienne et son adéquation avec la solution onusienne

de « l'aide à l'installation sur place », l'auteur a tenté de mener dans ce site une enquête à passages répétés sur une quinzaine d'années et revient sur les difficultés qu'elle a rencontrées pour accéder au terrain, travailler sur des situations d'urgence et d'illégalité, et surtout conserver un échantillon stable. Si sa méthodologie a dû être constamment « bricolée » pour s'adapter à un terrain mouvant, son déroulement sur le temps long a permis de mettre en lumière les temps forts de la vie d'un site de réfugiés, apportant ainsi des informations précieuses sur les non-dits de l'asile et sur l'illusion de « l'aide à l'installation sur place ».

Travailler sur des populations réfugiées, dans un contexte de camp implique, certes, des difficultés spécifiques, mais les personnes enquêtées sont accessibles en étant regroupées et visibles. En milieu urbain, en revanche, les réfugiés sont dispersés spatialement et sont invisibles statistiquement en raison de leur situation d'illégalité. Dans son article « Enquêter auprès des réfugiés libériens dispersés à Conakry : approche par les réseaux sociaux », **Hélène Simon-Lorière** évoque les difficultés méthodologiques qu'elle a rencontrées pour mener des enquêtes auprès des réfugiés libériens dispersés à Conakry et comment elle a pu les surmonter grâce à une approche par les réseaux sociaux. Sa méthodologie d'échantillonnage par « boule de neige », faite de bricolage, est en quelque sorte une adaptation à un terrain que l'on peut qualifier de « sensible », dans ce sens où la population enquêtée est invisible, où la parole recueillie est souvent chargée de souffrance et où les réponses aux questionnements dépendent de la confiance instaurée. « Les réseaux sociaux ont tout autant joué un rôle méthodologique, pour localiser et rencontrer les réfugiés, qu'heuristique, pour appréhender leurs trajectoires, leurs conditions de vie présentes et leurs perspectives migratoires ».

Interpréter les statistiques de l'asile, trouver un sens à leur évolution peut aussi

être un terrain « sensible » en raison des enjeux politiques qu'elles sous-tendent. Dans son article « Le morcellement de la catégorie statistique « réfugié » » **Luc Legoux** déconstruit les chiffres de l'asile en interprétant le sens de leur morcellement et des dénominations attribuées aux nouvelles catégories et aux sous-statuts. Il avance que ce morcellement est un changement de mode de protection dans le cadre du système de Genève, s'adaptant aux contextes politique et économique actuels. « Les politiques migratoires produisent les conditions de leur propre justification » et les expressions qu'elles créent sont « les armes de leur politique ».

Travailler auprès de populations migrantes en situation d'illégalité fait aussi partie des terrains sensibles, comme le souligne **Anaïk Pian** dans sa contribution « Un terrain dit « sensible » dans le champ des migrations : réflexivité sur une expérience marocaine ». L'auteur porte un regard réflexif sur une enquête de terrain qu'elle a menée au Maroc auprès d'aventuriers sénégalais « cherchant à rejoindre clandestinement l'Europe, à défaut de pouvoir s'y rendre légalement ». Travailler en et sur une situation de clandestinité exige une relation de confiance et une familiarité qui ne peuvent s'instaurer que par une présence quotidienne sur la longue durée, une dimension temporelle à la fois longue et hachée par des événements imprévus qui impliquent des réajustements permanents de la part du chercheur. Cela exige aussi d'atténuer la distance entre le chercheur et la personne enquêtée, en bricolant une méthodologie fondée sur le dialogue et les discussions informelles plutôt que sur des entretiens. Cela exige enfin l'implication du chercheur, mais aussi sa responsabilité afin de ne pas porter préjudice aux personnes enquêtées. Ces conditions d'enquêtes particulières sont autant d'éléments sensibles de ce terrain.

La relation d'enquête et le positionnement du chercheur dans un contexte d'héritage colonial sont les supports de la réflexion de l'article de **Mickaël Quintard et Colette Le Petitcorps** « Jeux et enjeux dans les relations d'enquête : expériences de terrain et de dominations croisées ». Ces deux jeunes chercheurs présentent les résultats de leurs premières enquêtes de terrain dans la lignée des travaux qui articulent genre et migration. Colette Le Petitcorps « interroge les expériences migratoires de femmes mauriciennes dans le domaine des services à domicile en France » tandis que Mickaël Quintard « questionne l'accès à la migration des femmes d'une zone rurale du Bénin sous l'angle de la diversité de leurs statuts et de leurs positions dans la société ». Tous deux se penchent sur les rapports de domination, les pratiques de contestation et les formes de négociation mises en œuvre par des femmes en migration, et ils mettent en scène des événements de terrain qui ont constitué pour chacun un tournant dans leurs processus de recherche.

Au-delà des aspects méthodologiques qui ont été interrogés dans l'ensemble des contributions, c'est le regard réflexif porté sur le terrain des migrations, considéré comme objet de recherche, qui fait la richesse de ce dossier. Ici, la méthodologie examinée comme un sujet de réflexion apporte un éclairage sur le sens que l'on peut accorder aux informations recueillies.

Véronique Lassailly-Jacob  
Professeur de géographie  
Université de Poitiers/CNRS  
Migrinter - UMR 7301  
[vlassail@univ-poitiers.fr](mailto:vlassail@univ-poitiers.fr)

Luc Legoux  
MCF en Démographie  
Institut de Démographie de l'Université de  
Paris 1 (IDUP)  
Migrinter - UMR 7301  
[luc.legoux@univ-paris1.fr](mailto:luc.legoux@univ-paris1.fr)